

**CONSEIL COMMUNAL
d'E R P E L D A N G E - S U R - S Û R E**
Séance publique du 12 décembre 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 5 décembre 2025

Date de la convocation des conseillers : 5 décembre 2025

Présents:	Gleis - bourgmestre Schaeffer, Kuffer - échevins Blom, Ferigo, Lacour, Leider, Michels, Tessaro - conseillers Troes - secrétaire communal
Excusé(s) :	néant
Absent(s) :	néant

Ordre du jour

1. *Titres de recettes* 2
2. *Avenant à la convention collective des salariés de l'État* 2
3. *Création d'une prime « pécule de vacances » pour les salariés de la commune* 2
4. *Devis de la mise en état voirie rurale exercice 2026 (2ième partie)* 3
5. *Avant-projet détaillé du réaménagement de la rue Goldknapp à Erpeldange-sur-Sûre* 3
6. *Rapport de la commission scolaire du 27 novembre 2025* 4
7. *Budget rectifié 2025 et budget initial 2026* 4
8. *Rapport des délégués aux syndicats intercommunaux* 5
9. *Divers / point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales* 5

1. Titres de recettes

Les titres de recettes sont approuvés à l'unanimité des voix.

2. Avenant à la convention collective des salariés de l'Etat

Revu notre délibération du conseil communal du 28 novembre 1997, article 10, approbation Ministère de l'Intérieur du 30 décembre 1997 N° 711/97, disposant que les ouvriers de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre profitent des mesures du contrat collectif des ouvriers de l'Etat en vigueur ;

Vu la convention collective des salariés de l'Etat signée en date du 19 décembre 2016 modifiée par la suite et actuellement en vigueur ;

Revu la délibération du conseil communal du 4 octobre 2021 relative à un avenant quant à l'article 35 de ladite convention ;

Vu la demande des salariés de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre relative à une adaptation de l'article 46 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi

décide unanimement

d'ajouter à l'article 46 de la Convention collective des salariés de l'Etat comme dernier alinéa
« Les 4 heures de dispense pour le Mardi de Pentecôte sont ajoutées au congé annuel et ne doivent pas être prises le Mardi de Pentecôte. »

3. Crédit d'une prime « pécule de vacances » pour les salariés de la commune

Vu la convention collective des salariés de l'Etat signée en date du 19 décembre 2016 modifiée par la suite et actuellement en vigueur ;

Revu notre délibération du conseil communal du 28 novembre 1997, article 10, approbation Ministère de l'Intérieur du 30 décembre 1997 N° 711/97, disposant que les ouvriers de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre profitent des mesures du contrat collectif des ouvriers de l'Etat en vigueur ;

Revu la délibération du conseil communal du 4 octobre 2021 relative à un avenant quant à l'article 35 de ladite convention ;

Revu la délibération du conseil communal séance tenante de préciser l'article 46 ;

Vu la demande des salariés de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre relative pour se voir attribuer une prime de vacances ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi

décide unanimement

1. d'introduire une prime « pécule de vacances » mensuelle de 6 points en faveur des salariés et ce à partir du 1^{er} janvier 2026 et

2. de payer le même montant comme prime « pécule de vacances », actualisée selon l'indice des salaires au poste EMI de l'atelier communal également à partir du 1^{er} janvier 2026.

4. *Devis de la mise en état voirie rurale exercice 2026 (2ième partie)*

Vu le devis relatif à la mise en état de la voirie rurale du 3 décembre 2025 N° 103322 d'un montant total de 78.399,00 euros ttc dressé par l'Administration des services techniques de l'agriculture, Circonscription Nord à Diekirch, pour l'entretien du chemin «in der Klinker» à Ingeldorf sur une longueur de 300 m ;

Attendu que les communes pourront bénéficier d'une aide en capital fixée à 30% du coût TVA comprise pour l'entretien, l'aménagement et l'amélioration de chemins ruraux réalisés ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi

décide avec 8 voix pour et 1 voix contre

- 1.) d'approuver le devis relatif à la mise en état de la voirie rurale du 3 décembre 2025 N° 103322 d'un montant total de 78.399,00 euros ttc dressé par l'Administration des services techniques de l'agriculture, Circonscription Nord à Diekirch, pour l'entretien du chemin «in der Klinker» à Ingeldorf sur une longueur de 300 m ,
- 2.) de joindre la demande de subside en trois (3) exemplaires,
- 3.) d'imputer la dépense à l'article 3/411/612200/99001 du budget 2026

5. *Avant-projet détaillé du réaménagement de la rue Goldknapp à Erpeldange-sur-Sûre*

Vu l'avant-projet détaillé de décembre 2025 du projet de réaménagement de la rue Goldknapp à Erpeldange-sur-Sûre élaboré par le bureau d'ingénieurs TR-Engineering;

Vu les plans du projet - V215327A - VRD_APD dénommés: SIT_001A : Plan de situation projetée ; RSX_001A : Plan des réseaux divers ; GEO_001 : Plan géométrique - profil en long voirie et CTD_001A : Plan des coupes-types ;

Vu le devis récapitulatif du 2 décembre 2025 estimant les coûts de génie civil à 1.094.087,50 euros htva et 1.280.082,38 euros ttc, les honoraires à 147.407,54 euros htva et 172.466,82 euros ttc et donc un montant total de 1.458.549,20 euros ttc et arrondi à 1.455.000,00 euros ttc;

Notant que les frais d'études relative à ce projet ont été initialement intégrés dans les frais études du nouveau réservoir d'eau à Erpeldange-sur-Sûre budgétisés depuis l'exercice 2021 à l'article 4/630/ 211000/21007 « Frais d'études: nouveau réservoir d'eau à Erpeldange-sur-Sûre » ;

Notant que le service technique a divisé le projet du nouveau réservoir en deux parties distinctes et que les dépenses relatives au projet de réaménagement de la rue Goldknapp à Erpeldange-sur-Sûre sont inscrites aux articles 4/624/211000/26022 et 4/624/221313/26022 du budget 2026 ;

Entendu les remarques des conseillers communaux relatives à la participation étatique au projet vu qu'il s'agit du chemin repris CR351 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi

décide à l'unanimité des voix

1. d'approuver l'avant-projet détaillé de décembre 2025 du projet de réaménagement de la rue Goldknapp à Erpeldange-sur-Sûre élaboré par le bureau d'ingénieurs TR-Engineering et son devis récapitulatif du 2 décembre 2025 estimant les coûts de génie civil à 1.094.087,50 euros htva et 1.280.082,38 euros ttc, les honoraires à 147.407,54 euros htva et 172.466,82 euros ttc et donc un montant total de 1.458.549,20 euros ttc et arrondi à 1.455.000,00 euros ttc,
2. d'imputer les dépenses sur les articles budgétaires 4/624/211000/26022 et 4/624/221313/26022 et
3. de mandater le collège des bourgmestre et échevins à demander une participation étatique au projet vu qu'il s'agit du chemin repris CR351.

6. *Rapport de la commission scolaire du 27 novembre 2025*

Vu le rapport de la séance de la commission scolaire du 27 novembre 2025 ;

Vu la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Entendu les explications de la présidente de la commission scolaire ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi

décide unanimement

d'approuver le rapport de la séance de la commission scolaire du 27 novembre 2025.

Ainsi décidé à Erpeldange-sur-Sûre date qu'en tête.

7. *Budget rectifié 2025 et budget initial 2026*

Vu le budget rectifié de l'exercice 2025 et le budget de l'exercice 2026

Vu le chapitre 1er du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Vu les dispositions et instructions sur la matière

Après en avoir délibéré conformément à la loi

décide à l'unanimité des voix

d'arrêter le budget rectifié de l'exercice 2025 et le budget de l'exercice 2026.

La présente délibération est transmise pour approbation à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures.

8. *Rapport des délégués aux syndicats intercommunaux*

Depuis la dernière séance du conseil communal il n'y a pas eu de réunion de comités de syndicats intercommunaux.

9. *Divers / point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales.*

Différents sujets sont discutés lors de ce point de l'ordre du jour.



Écoutez l'enregistrement audio des différents points la séance.

Hören Sie die Audioaufzeichnungen der einzelnen Punkte der Sitzung.

Lauschtet déi eenzel Punkten vun der Sitzung.

